N°. LXXIII.



GAZETTE DE VARSOVIE

DU MERCREDI 12. SEPTEMBRE

De Londres, le 21. Aout.



On dit que le Roi destine pour Epouse au Prince *Ferdinand* de *Brunswick* la Princesse *Auguste* sœur ainée du Prince de *Galles*, qui de son côté epousera, à ce qu'on assure, après la guerre la Princesse fille du Duc Regnant de *Brunswick-Wolfenbuttel.*

De Varsovie le 12. Septembre.

Mr. le Lieutenant de *Salmer* étant arrivé avant hier entre 4. & 5. heures du matin, & aiant apporté provisionellement l'agréable nouvelle en cette Ville, que *Dresde* s'étoit rendue par accord le 4 à l'Armée Combinée J. & R. de l'Empire, cet important événément s'est confirmé par deux Courriers, arrivés ici consecutivement, dont l'un étoit dépêché par S. A. S. Mgr. le Prince de *Deux-Ponts* à S. E Mgr. le Comte de *Sternberg*, & nous en pouvons communiquer maintenant les circonstances suivantes.

S. A. S. avoit deja fait les dispositions nécessaires pour prendre la Ville de *Dresde* d'assaut en trois endroits à la fois, lorsque le Comte de *Schmettau* Général & Commandant de la Ville demanda à capituler.

Ainsi S. A. S. en consideration de la Famille Royale & pour prévenir un plus grand incendie des Fauxbourgs, auxquels le Commandant avoit déjà commencé à faire mettre le feu, lui accorda la Capitulation suivante.

Articles de la Capitulation signée avec le Commandant de Dresde.

I. La Garnison *Prussienne* composée d'Infanterie, Cavallerie, Hussars & Artillerie sortira librement avec tous les honneurs militaires, bagages & Domestiques; Elle prendra la route la plus courte sur *Berlin*, & sera escortée jusqu' à cette Ville par des Troupes Allemandes: Mais comme on a encore plusieurs arrangemens à prendre, cette Garnison ne sortira que le 10. du courant.

Accordé, avec la Clause; que la Garnison sortira après démain le 6. à 6. heures du matin & qu'Elle marchera sur

Magdebourg. *Ce qu'elle ne pourra pas d'abord prendre avec, lui sera envoyé sûrement.*

II. La Garnison prend avec, aussi bien les Canons des Régimens, que l'Artillerie qu'elle a pris sur les Ennemis au nombre de 22. pièces, sans qu'on soit en droit de l'arreter ou examiner.

La Garnison ne pourra prendre avec que les pièces des Régimens Prussiens.

III. La Garnison pourra également mêner avec, toutes les Armes, Munitions, Equipages, Mondures, & autres effets apartenans à l'Armée Royale *Prussienne*, y compris les Pontons.

On n'accorde point d'autre munition, que celle des Canons des Régimens.

IV. Le Magazin qui se trouve dans la Place appartenant en partie à S. M. *Prussienne* & en partie aux Etats de l'Electorat sera separé. Ce qui appartient au Roi restera, à la disposition du Commissariat *Prussien*, & l'on demande un mois de tems pour le transport du Magazin, à quel effet les Officiers de ce Departement resteront ici en toute sureté, aux quels la Généralité J. R. donnera les passeports necessaires. Les Boulangers & le train des Caissons partiront avec la Garnison.

Les Magazins seront livrés aux Troupes de l'Armée Combinée. Les Boulangers & le train des Caissons sortiront avec la Garnison, & on aura soin en route de leur subsistance.

V. Les blessés & malades de la Garnison y compris les 128. qui se trouvent au Bain de *Töplitz*, avec leur Commissaires & Chirurgiens, de même que la Pharmacie de Campagne & tout ce qui appartient à l'Hôpital *Prussien* sera transporté par eau à *Magdebourg*, & le pays fournira les Batteaux nécessaires pour un tel transport. Ceux qu'on ne pourra pas transporter resteront ici avec des personnes propres à les soigner, & lors qu'ils seront gueris, la Généralité J. R. leur donnera les passeports necessaires jusqu'à l'endroit de leur destination.

Accordé. Le transport doit se faire par terre à Magdebourg; *ceux qui restent en arriere seront soignés comme nos propres Soldats.*

VI. Les Dicasteres, savoir le Directoire de Guerre, le Departement des Vivres, & le Bureau de Poste sortiront avec leurs Equipages & Doméstiques, Archives & papiers, sans qu'on soit en droit de former des pretensions ou de faire des questions sur ce qui s'est passé depuis le commencement de la Guerre.

On n'accorde point la sortie des papiers ou Actes, que ceux qui appartiennent immediatement au Roi de Prusse.

VII. Le Résident *Anglois* à la Cour de *Saxe* y sera compris, de même que les sujets de S. M. *Prussienne* & les personnes qui jouissent de Sa protection, aux quels il sera libre de suivre la Garnison *Prussienne*, après que le Commandant leur aura fourni les passeports nécessaires à cet effet. Les dettes contractées per les Officiers, Domestiques, ou Sujets *Prussiens* qui se trouvent ici, seront payées, ou on en donnera des obligations. Les dettes des absens n'y sont pas comprises, & on ne pourra demander aucun remboursement, pour ce que la Ville & le Magistrat ont fourni en Contributions & livraisons pour la Garnison, l'Hôpital, les fortifications & autres besoins publics.

Accordé. Les Dettes des absens seront également payées, puisqu'on leur accorde les Equipages.

VIII. Les Caisses Civiles & Militaires & tout l'argent appartenant à S. M. *Prussienne* sera emméné par la Garnison, sans qu'on puisse en retenir la moindre chose sous quelque pretexte que cela puisse être.

Accordé, bien entendu que ce soyent des Caisses Prussiennes.

IX. L'argent, Effets, Equipages appartenans aux Officiers ses sujets & personnes attachées au service de S. M. *Prussienne* leur réstera pleinement sans qu'ils soyent inquietés, & s'ils laissent quelque chose en arriere, la Généralité J. R. ne leur refusera point à son tems les passeports nécessaires.

Accordé.

X. Les Prisonniers de Guerre de l'Armée J. R. & des Troupes de l'Empire, tant Officiers que Bas-Officiers, Musiciens & simples Soldats seront livrés à l'Armée combinée, à condition qu'on rélache en 4. Semaines un nombre égale & du même caractere des Prisonniers *Prussiens* qui se trouvent au pouvoir de l'Armée J. R. On determinera pour cet echange un endroit en *Saxe*, où l'on fera les comptes pour l'entretien respectifs de ces Prisonniers par des Commissaires nommés à cet effet, & le surplus sera payé reciproquement en argent comptant.

Refusé.

XI. On fera tout de suite cesser les hostilités de part & d'autre.

Accordé.

XII. Dès que la Capitulation sera signée on ouvrira le passage du pont sur l'*Elbe* dans la Ville, & ce pont sera occupé par les Troupes des deux parties, de façon que ceux de l'Armée combinée occuperont le côté de la *Ville Neuve*, & les *Prussiens* le côté de la *Vieille Ville*. Les dernieres sentinelles seront postés près de la Croix sur le pont, lequel on ne pourra passer qu'avec la permission des deux parties.

*Le Pont de l'*Elbe *& la porte de* Pirna *seront occupés dès aujourd'hui par les Troupes de l'Armée combinée, cependant la Garnison mettra une garde tout près pour empecher tout excès & Desertions.*

XIII. Tant que la Garnison ne sera pas sortie, elles occupera toutes les Gardes & Portes de la Ville, sans que de la part des Troupes J. R. on puisse pretendre d'en occuper.

On ne mettra d'autre garde que celle des deux Portes susmentionnés dans l'Article précedent.

XIV. Les Déserteurs qui se trouvent actuellement dans les deux parties ne seront point rendus; en echange de cela les gardes sur le Pont ne pourront pas accepter de Déserteurs, ce qui doit durer jusqu'à ce que la Garnison *Prussienne* se trouvera hors de la portée du Canon de la Ville, & dans le cas qu'ils s'en trouvent on les arretera & rendra de bonne foi. On ne donnera non plus la moindre occasion aux Troupes *Prussiennes* de déserter ou de se revolter, & à cet effet l'escorte qui accompagnera la Garnison marchera à 200. pas de côté.

Les Déserteurs qui viendront aux postes occupés par les Troupes de l'Armée combinée seront rendus, ce qu'il faudra cependant publier à la Garnison.

XV. Comme on persiste du côté de la Généralité J. R. de demander la délivrance des otages, on l'accorde de la part de la Garnison; cependant on espere que la susdite Généralité ne fera pas difficulté à relacher ceux de *Halberstadt*, que le Général *Ried* a declaré qu'on échangeroit contre ceux de *Bamberg*. Pour les papiers, qui regardent les susdits otages, on n'est pas en état de les livrer, puisqu'on n'en a aucune connoissance.

Les otages de Halberstadt *n'ayant rien de commun avec ceux de* Bamberg, *cet echange ne sauroit avoir lieu, & M. le Gouverneur se doit engager de renvoyer les papiers en question à* Bamberg, *dès qu'on les aura deterrés.*

XVI. Pour le transport des bagages & Effets de S. M. *Prussienne*, aussi bien que de ceux qui sont à son service, le pays fournira gratis les voitures & les Chevaux de trait & de Monture, en les

faisant changer selon les Stations, & on donnera à cet effet d'abord l'état nécessaire. Mais pour ne pas surcharger le pays d'un nombre si grand de Chevaux & de Voitures, on se reserve d'envoyer par eau à *Magdebourg* les effets & personnes que le Gouverneur trouvera à propos, à quelle fin le pays fournira d' abord les Batteaux néceſſaires, & l'on donnera une barque pour les escorter avec un Officier & 12. Soldats.

Les effets appartenans au Roy & à ses Officiers seront transportés par terre à Magdebourg.

XVII. Les fourages pour la Garnison seront fournis en route gratis par le pays contre des quittances du Commissariat de Guerre *Prussien*, & la Deputation de la Chambre du Pays fera les dispositions néceſſaires, afin que la Garnison & son Escorte trouve par où qu'ils passéront les Provisions néceſſaires pour leur subsistance, en payant argent comptant & à un prix raisonnable.

Accordé.

XVIII. S. A. S. le Feld Maréchal Commandant l'Armée Combinée donnera un Passéport à l'Officier de la Garnison que l'on depechera pour porter à S M. *Prussienne* la présente Capitulation.

Accordé. Bien entendu quand la Garnison sortira de la Ville.

NB. Toutes les mines seront declarées de bonne foi.

Dresde ce 4. Septembre 1759.

Comte de *Schmettau* Lieutenant-Général.

Comte de *Maquire* Lieutenant-Général.

Cette Capitulation faite en consequence de mes Ordres est confirmée par moi.
(*Frederic* Prince Palatin de *Deux-Ponts.*)

Immediatement après la reddition, la Famille Royale se rendit de *Dresde* à *Töplitz*. On a auſſi appris pour certain par le même Courrier, qu'un Corps *Prussien* aux ordres de Mr. le Général de *Wunsch* avoit pénétré de nouveau en *Saxe*, & qu' après avoir repris *Wittenberg* & *Torgau*, étoit accouru au secours de *Dresde*. Ce Corps est non seulement arrivé trop tard, mais S. A. S. en a envoïé sur le champ un autre à sa rencontre aux ordres de Mrs. les Généraux *Brentano* & *Vela*, qui l'a reçu de maniere, qu'après un combat opiniâtre de 9. heures consécutives l avoit enfin obligé à se retirer.

Du Quartier-Général de l'Armée Russienne *à* Lieberose *le 6. Septembre.*

Le 1e. de ce Mois on eut avis de Mr. le Général *Haddick*, campé le plus proche de l'Ennemi & aïant son Quartier-Général à *Lamsfeld*, que l'Ennemi avoit été posté pendant la nuit à *Waldau* à une lieue & demie d'ici, mais qu'il s'étoit de nouveau remis en mouvement. Le jour suivant on apprit, que ce mouvement n'avoit eu pour but, que de prendre une meilleur position, & pour faire quelques Détachemens.

Le 3. on eut rapport qu'un renfort de 2. Régimens d'Infanterie, d'un Regiment de Houſſars & d'un Régiment de *Cosaques*, ainsi que 2000. Caiſſons sous le commandement de Mr. le Brigadier de *Bruler*, étoient arrivés de la *Vistule* à *Crossen*.

Le 4. au soir après le signal donné par un coup de Canon pour la rétraite, le Corps de *Haddick* se mit en marche, s'avançant vèrs *Peitz* pour couvrir ces environs des incursions de l'Ennemi.

Mrs. les Généraux de *Tottleben* & de *Betlem* mirent hier tout le Camp *Prussien* en allarme avec leurs Troupes légéres, dont le premier ammena ici à cette occasion le Colonel de *Hord* avec 20. hommes prisonniers de guerre. Mr. le Comte de *Soltykoff*, Général en Chef, reçut ce Colonel d'une maniere fort gracieuse.

L'Armée du Roi de *Prusse* se trouve encore aujourd'hui à *Waldau*.

N°. LXXIII.
SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VARSOVIE
DU 12. SEPTEMBRE 1759.

Suite du JOURNAL *de l'Armée I. & R. depuis le 28. jusqu'au 31. Août.*
Du Quartier-Général à Triebel.



Le 27. vèrs le soir, M. le Marêchal fut instruit par différens avis que le Prince *Henri* s'étoit mis en mouvement le matin avec toutes les Troupes à ses ordres, à l'exception de quelques Bataillons & de quelque Cavallerie qui, outre ses postes avancés, étoient restés dans le Camp de *Löwenberg* pour masquer sa marche. L'on apprit de plus, que le Général *Fouquet* s'étoit aussi mis en marche pour venir occuper la position que quittoit le Prince *Henri*, qui doit avoir marché sur *Buntzlau*.

Pour être instruit plus exactement de ces mouvemens, & tâcher de penétrer de bonne heure le dessein des Ennemis, le Géneral de Cavallerie Baron de *Buccow*, qu'on avoit opposé à cette Armée, fit du côté de *Buntzlau* un Détachement de 200. Maîtres & de quelques Croates, il détacha de plus des Houssars entre cet endroit & *Löwenberg*; & il fit enfin renforcer par des Croates les postes de *Naumburg* & de *Kohlfurth*; pour pouvoir s'opposer au passage de la *Queis*, au cas que les Ennemis voulussent peut être le tenter. M. de *Buccow* tint aussi ses Troupes toute prêtes à être portées par tout où les circonstances pourroient l'exiger, d'après les avis ulterieurs qu'on recevroit.

Le Lieutenant-Général Baron de *Beck* informa aussi presque en même-tems M. le Marèchal, que 5. Escadrons de Houssars ennemis, commandés par le Colonel de *Gersdorff*, s'étoient portés vèrs les 6. heures du soir de *Sprottau* en traversant les Bois jusques vers les Hauteurs de *Teutsch-Moken*, & sur le *Bober* au dessus de *Sagan*, que deux de ces Escadrons avoient ensuite attaqué nos postes, composés de Houssars & de Volontaires *Silesiens*; mais qu'un Détachement de 200. chevaux étant accouru pour soutenir ces postes, les deux Escadrons *Prussiens* avoient été vigoureusement repoussés, & forcés de repasser le *Bober*, se retirant, ainsi que les 3. autres Escadrons, sur *Sprottau*. Les Ennemis ont perdu à cette occasion 4. hommes tués, & 5. prisonniers; au rapport desquels ils ont eu beaucoup de blessés, on leur a aussi tué 6. chevaux & on leur en a pris 7.

Le Général Comte de *Maquire* a mandé, qu'au moment que la Garnison de *Dresde* avoit remarqué qu'il étoit arrivé à *Durn-Biela*, & que le Général-Major de *Vehla* s'étoit avancé jusqu'à un quart de lieuë de cette Capitale de la *Saxe*, de laquelle il avoit fait encore approcher de plus près ses patrouilles, les Troupes, qui étoient dans la *Ville Neuve* s'en étoient retirées avec beaucoup de précipitation dans la *Vieille Ville*, abandonnant deux Magazins considérables, sur quoi M. de *Vehla* avoit fait occuper les portes de la *Ville Neuve*, & mis une garde convenable à ces Magazins.

Suivant les avis qui ſont parvenus du Général de *Hadick*, le Roi de *Pruſſe* eſt encore dans le même Camp qu'auparavant ; cependant ce Prince a fait marcher ſur ſes derrieres un Détachement, dont on ne ſait pas encore precisement la force ni la deſtination.

Au reſte M. de *Haddick* ayant eu ordre de tâcher de s'emparer de la forteresse de *Peitz*, tant pour procurer avec plus de facilité aux Troupes qui ſont dans ces environs des ſubſiſtances de ce Diſtrict, que pour aſſûrer ſes derrieres, ce Général a chargé de cette expedition le Général-Major Baron de *Seckendorff*; qui en conſéquence a marché vèrs cette ville avec 4. Bataillons & 200. chevaux, & qui a éxécuté cette entrepriſe avec tant de ſuccès, que *Peitz* s'eſt rendu le le jour ſuivant à 5. heures du ſoir, au moyen d'une Capitulation, en vertu de laquelle la Garniſon eſt ſortie librement de cette Ville.

De Francf rt le 29. Août.

On a tranſporté depuis quelque tems à l'Armée *Françoiſe* quantité de Caiſſons remplis de poudre, de fuſils, de cartouches, de pioches & d'autres attirails de Guerre. Les dernieres lettres qu'on en a reçuës portent qu'elle campoit à *Seelhe m*, que le Duc de *Broglie* & le Marquis d'*Armentieres* étoient à *Wehr* près de *Marbourg* & que les Alliés étoient à *Rauſchenberg* à deux lieuës de l'Armée *Françoiſe*, d'où l'on conjecturoit qu'il pourroit bien dans peu ſe paſſer une ſeconde affaire.

Le Marêchal d'*Eſtrées* a preſenté le 27. près de *Gieſſen* la Bataille au Prince *Ferdinand*, mais ce Prince n'a pas jugé à propos de l'accepter.

Depuis ce tems l'Armée *Françoiſe* eſt encore dans ſon ancien Camp devant *Marbourg* & le Prince *Ferdinand* à trois lieuës de là, ſur des hauteurs au de là de *Wetter*. Ce Prince cherche à deloger les *François* ſans combattre, & c'eſt à cette fin que hier à 5. heures du matin il fit attaquer le Corps de *Fiſcher*, dont l'Infanterie occupoit *Wetter* & la Cavalerie les hauteurs ſur les derrieres; comme l'Ennemi étoit très ſuperieur en force, ce Corps après s'être ſoutenu aſſez long-tems a été obligé de ſe replier; pendant cette attaque l'Armée ennemie qui etoit en bataille, fit marcher deux Colonnes comme pour s'approcher du village de *Gosfeld*, qui eſt à la tête de la Reſerve d'*Armentieres*, couvert par 3. Régimens de Dragons. M. le Duc de *Broglie* en l'abſence de M. d'*Armentieres*, lequel paſſa ici le 27. pour aller au *Bas-Rhin*, s'y étoit porté la veille, il fut bientôt averti, & à cheval, il fit battre la generale tout de ſuite, quoique les deux Colonnes ne marchaſſent que fort lentement, toute l'Armée prit les armes, & l'on crut que l'Ennemi attaqueroit; les équipages furent renvoyés ſur le chemin de *Marbourg* à *Gieſſen*, & le Duc de *Broglie* fit toutes les diſpoſitions néceſſaires à ſa Gauche en cas d'attaque. A neuf heures les Colonnes ennemies ſe retirerent vèrs leur Camp; mais en le longeant par leur Droite. Ce mouvement fit croire que l'Ennemi cherchoit à gagner le chemin de *Wetzlar*, & on reconnut effectivement un Corps ennemi en panne vis à vis d'une gorge à la droite du bois, derriere lequel les deux Colonnes avoient defilé. Sur cela on prit la réſolution d'envoyer ſur le champ M. le Duc d'*Havré* avec la Brigade de *Navarre* & les Dragons de *Caraman* à *Wetzlar*, & il ſe pourroit fort bien que l'Armée eut marché la nuit paſſée ou aujourd'hui ſur *Gieſſen*, pour ne pas être tournée ; mais quoiqu'il arrive, on n'abandonnera pas le château de *Marbourg*.